

Vendredi 20 juillet 2012
n°1775

Agenda

Mercredi 25 juillet :

De 14h à 16h30 - sous la mairie : épicerie sociale.

Jeudi 26 juillet :

De 9h30 à 11h - sous la mairie : épicerie sociale.
De 16h30 à 20h - place de la Libération : **marché**.

Etat Civil

Naissances :

Timéo TILLY - 495, rue Saint-Exupéry
Achille DAUVIN - Allée de Kermengleuz
Nello ROUÉ NATALUCCI - 10, rue Jules Ferry

Mariage :

Yoann HANZO, Plieur, et **Laëtitia FERNANDEZ**, Agent à domicile,
domiciliés 2, impasse de Kermonfort

Décès :

Yvon ROUDAUT - 25, rue Mahé de la Bourdonnais (77 ans)
Marie-Thérèse ECOLAN - 4, rue Le Gonidec (86 ans)

Permanence

Les élus n'assureront pas de
permanence du
samedi 14 juillet au samedi 25 août
inclus.

Pharmacie de garde

Toutes les nuits de la
semaine et tous les jours
de 12h à 14h
Contactez le **32 37**



Médecin de garde

Week-end du 20 juillet
En raison d'une réorganisation régionale
des gardes médicales, pour obtenir le
nom du médecin de garde faites le 15.

Médiathèque

Exposition de peintures « Totems et Menhirs »
par Véronique Boënnec
du **3 juillet au 31 août**.

Infirmiers

Mme Le Roux, Mme Habasque, Mme Quiviger :
02 98 07 65 18 - 5, rue Saint Valentin
M. et Mme Guéguen, Mme Le Person, Mme Amil,
Mme Merdy, Mme Guillou :
02 98 07 65 84 - 5, rue Saint Valentin
Mme Geffroy, Mme Couard, Mme Favennec :
02 98 36 41 58 - 24, rue Charles de Gaulle



Numéros utiles

Gendarmerie de Guilers : 02 98 07 44 68
SAMU : 15 / **Pompiers :** 18
Eau du Ponant : 02 29 00 78 78
Guilers Taxi : 02 98 07 69 48
Taxi Petton : 06 10 09 45 79
Ambulances de Guilers : 02 98 36 45 45



Espace Jeunes

Ouverture du local du lundi au
vendredi de 13h30 à 18h.
Ouvert aux jeunes de 12 à 17 ans.
Il reste de la place pour certaines
activités, n'hésitez pas à
nous contacter au
02 98 07 61 83.

Permanences

Assistante sociale : prendre rendez-vous au C.M.S. Territoire de Bellevue,
13, place Napoléon III à Brest au 02 98 47 08 09.

Mission locale pour les jeunes de 16 à 25 ans : place Napoléon III à Brest
02 98 47 25 53.

Puéricultrice : vous pouvez vous rendre aux permanences les lundis de 14h
à 16h30 et les vendredis de 9h à 11h30 au CDAS de Bellevue, 13, place
Napoléon III à Brest au 02 98 47 08 09.

ADMR Guilers-Bohars : service d'aide à domicile, rue Abbé de l'Épée à
Guilers, 02 98 07 69 05. Permanences le mardi de 10h à 12h et le vendredi
de 14h à 17h.

Relais Parents Assistantes Maternelles : service ouvert les lundis, mardis,
jeudis toute la journée et le vendredi matin. Permanences téléphoniques : le
lundi de 14h à 16h à Bohars au 02 98 01 14 04 ; le mardi de 10h à 12h à
Guilers au 02 98 07 44 44. Courriel: ram.guilers.bohars@mairie-guilers.fr

www.mairie-guilers.fr

Courriel :
ville@mairie-guilers.fr
nouvelles@mairie-guilers.fr



La mairie vous informe

Guilers pendant l'été

Horaires d'ouverture de la mairie. Depuis le **16 juillet et ce jusqu'au 24 août inclus**, la mairie est ouverte du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h. Fermeture le samedi durant cette période.

Horaires d'ouverture de la médiathèque du mardi 1^{er} juillet inclus au vendredi 31 août inclus, fermeture les lundis et jeudis toute la journée ainsi que les mardis et vendredis après-midi. Ouverture les mardis, mercredis, vendredis et samedis de 10h à 12h30. Les mercredis après-midi de 14h à 18h et samedis après-midi de 14h à 17h.

Les permanences des élus du samedi matin sont interrompues du **14 juillet inclus au 25 août inclus**.

Dates de parutions des nouvelles de Guilers. Elles paraîtront le 20 juillet et les 3, 17 et 31 août.

Horaires du C.S L. Ballard. Du 1^{er} au 13 juillet et du 20 août au 1^{er} septembre : le complexe sera ouvert de 8h à 23h. **Du 13 juillet au 20 août inclus**, ouverture de 8h à 20h. Pendant la période estivale, l'accès se fera par la rue Berthelot, les portails des rues de la Source et Didier Daurat seront fermés.

Cartes de transport à tarif réduit

Depuis 1998, le Conseil Général du Finistère a mis en place une tarification spécifique destinée à favoriser l'accès des finistériens aux transports collectifs sur le département. Les bénéficiaires peuvent se déplacer avec une carte, valable pendant 6 mois, sur les lignes régulières interurbaines à l'intérieur du département. Sont concernés : les bénéficiaires du RSA, les demandeurs d'emploi dont le montant des indemnités chômage est inférieur à 80% du SMIC net mensuel, les allocataires AAH, les titulaires d'un CUI (Contrat Unique d'Insertion). Un dossier est à constituer en mairie sur présentation de pièces justificatives. Pour plus de renseignements contacter le CCAS à l'accueil de la mairie.

Relais Parents Assistantes Maternelles

Le service de relais sera fermé **du jeudi 19 juillet au mercredi 15 août**. Réouverture le **jeudi 16 août** à Guilers. Concernant la **liste des assistantes maternelles** disponibles, appeler le CDAS de Bellevue au 02 98 47 08 09 ou celui de Lambezellec pour Bohars 02 98 03 39 52 et pour les **questions législatives** contacter la direction du travail au 081 29 00 09.

Inscriptions bébés-lecteurs Saison 2012-2013

« Les P'tits-Loups lisent » est une animation qui a pour but de faire découvrir l'objet-livre à l'enfant. Ces séances (1 par mois) sont destinées aux enfants de 6 mois à 3 ans accompagnés de leurs parents, grands-parents ou assistante maternelle. Pour tout renseignement ou inscription pour la nouvelle saison, téléphonez à la médiathèque au 02 98 07 44 55 (nombre de places limité !!).

La mairie vous informe (suite)

Marché de travaux

Création d'une alimentation électrique entre le point de livraison EDF, situé en limite de propriété, et le point de distribution de l'ensemble du site situé à l'entrée du fort.

La commune de Guilers envisage de procéder à la création d'une alimentation électrique entre le point de livraison EDF, situé en limite de propriété, et le point de distribution de l'ensemble du site situé à l'entrée du fort. Les entreprises intéressées par la réalisation de ces travaux peuvent obtenir le règlement de consultation auprès des services techniques de la mairie, 16, rue Charles de Gaulle au 02 98 07 61 52 ou le télécharger sur le site www.mairie-guilers.fr ou sur le site de l'amf 29.asso.fr. La date limite de réception des offres en mairie est fixée : au **vendredi 27 juillet** à 12h.

Permanence PACT HD 29

Le PACT-HD 29 vous informe qu'il tiendra sa prochaine permanence en mairie le **lundi 10 septembre de 9h à 10h uniquement sur rendez-vous** pris au 02 98 44 85 76.

Service vous permettant de faciliter vos démarches de travaux d'amélioration ou d'adaptation de l'habitat, notamment pour le maintien à domicile des personnes âgées.

Recensement militaire National

Les jeunes hommes et les jeunes filles doivent obligatoirement se faire recenser en mairie **à partir de leurs 16 ans révolus**, dans le trimestre de leur anniversaire. Sont actuellement concernés les jeunes nés en **juillet 1996** ainsi que les jeunes nés en juin pouvant encore régulariser leur situation. Une attestation (à conserver précieusement) leur sera délivrée. Celle-ci permettra l'inscription à certains examens et concours. **Aucun duplicata ne sera délivré.**

Se présenter en mairie avec le livret de famille, une pièce d'identité et un justificatif de domicile. Actuellement, il est encore possible de régulariser.

Aire de déchets verts

La zone de stockage provisoire de déchets verts située dans la zone de kérébars est destinée, comme son nom l'indique, à recevoir uniquement des déchets verts.

Or depuis quelques temps, les services communaux constatent la présence de déchets de chantier (bois traités, plastique, ciment etc....).

Nous rappelons qu'il est formellement interdit d'entreposer des déchets autres que ceux initialement mentionnés (déchets verts : haie, pelouse, déchets ligneux). Les souches d'arbres ne sont pas considérées comme déchets verts. Cette aire est réservée aux habitants de la commune de Guilers et interdite aux entreprises.

Tout manquement aux obligations légales pourra faire l'objet de poursuites judiciaires.

La mairie vous informe (suite)

Dératisation

Le prochain passage du dératiser sur la commune de Guilers aura lieu le **vendredi 27 juillet 2012 à partir de 11h**. Inscription en mairie à l'accueil ou par téléphone au 02 98 07 61 52 pour solliciter le passage du dératiser à votre domicile.

Urbanisme



Déclarations préalables de travaux :

Prigent Youen, Guyomard Sandra, 19 place Duquesne, clôture
Belghiti Mohammed, 20 rue Catherine Briçonnet, clôture
Le Duff Gérard, 75 rue René Guy Cadou, abri à bois
Gouez Christophe, 145 rue de la Roseraie, clôture
Kerhaignon Pierre, 30 rue Marguerite Yourcenar, extension habitation
Dauvin Cédric, allée de Kermengleuz, extension habitation et fenêtre de toit
Le Roux François, 1 impasse Claude Bernard, sas d'accès au garage
Castel Charles, 63 rue Yves Montand, carport

Demande de permis de construire :

SCI Batident, rond-point de Goarem Braz, cabinet de prothésiste dentaire

Bruit de voisinage

Afin de préserver la tranquillité des habitants, notamment la nuit, il est rappelé aux propriétaires et possesseurs d'animaux, en particulier de chiens, qu'ils sont tenus de prendre toutes les mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage.

Par ailleurs, les travaux de jardinage ou de bricolage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore ne peuvent être effectués que les jours ouvrables de 8h30 à 19h30, les samedis de 9h à 19h, les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

De plus, il est rappelé que les feux de jardin provoquant des fumées occasionnant une gêne pour le voisinage sont interdits.

Réalisez vous-même votre compost

La Communauté Urbaine Brest Métropole Océane poursuit sa politique d'incitation au tri sélectif et vous propose de valoriser vos déchets organiques grâce au compostage individuel. Un composteur de 320 litres peut être mis à votre disposition. Si vous êtes intéressés, un rendez-vous sera fixé pour que vous veniez chercher votre composteur au service Collecte des déchets, 5, rue Ferdinand de Lesseps à Brest, appeler le 02 98 34 32 42. Avec votre composteur, BMO vous remettra un guide du compostage avec toutes les explications techniques nécessaires ainsi qu'un bio-seau pour collecter les déchets fermentescibles à la cuisine.

Urbanisme (suite)

Numérotation des habitations

Brest Métropole Océane se charge de la pose des plaques de numéros dans les lotissements ou ensembles collectifs neufs.

Pour les maisons individuelles, les administrés devaient aller chercher leurs plaques au service Voirie de BMO.

Dorénavant, la commande et la délivrance des plaques se feront directement à la mairie.

CCAS

Epicerie sociale



L'épicerie sociale sera ouverte le **mercredi 25 juillet** à partir de 14h jusqu'à 16h30.

Elle sera également ouverte le **jeudi 26 juillet** de 9h30 à 11h.

Plan canicule



Information de la population et mise en place de mesures de prévention :

le plan canicule est réactivé comme chaque année au niveau national afin de sensibiliser les personnes âgées ou handicapées et la population en général sur la conduite à tenir en cas de fortes chaleurs.

Dès maintenant, nous invitons les personnes âgées ou handicapées et particulièrement les personnes isolées à solliciter leur inscription sur le registre qui permettrait, en cas d'urgence canicule, l'intervention ciblée des services sanitaires et sociaux. Cette démarche d'inscription doit être volontaire.

L'inscription peut cependant être sollicitée par un tiers (famille, voisin, service médical ou paramédical, personnel intervenant à domicile). Pour tous renseignements vous pouvez contacter le service social de la mairie au 02 98 07 61 52.

Guilers Entr'aide

Le CCAS et Guilers Entr'aide ont décidé de servir le repas du mardi durant le mois de juillet. Vous devrez vous inscrire en mairie avant le vendredi 16h. Tarif : repas 5€, jus de fruit 0,40€, vin 0,70€.

Vie associative

L'Âge Tendre

L'association des assistantes-maternelles l'Âge Tendre organise son **vide-grenier** annuel le **dimanche 16 septembre** à l'espace Marcel Pagnol. Pour réserver vos mètres de vente et pour tous renseignements merci de contacter Annick Dréano au 02 98 07 68 34 ou agetendre@gmail.com.

Agora



Vendredi 20 juillet : sortie à la plage de Bertheaume, balade autour du fort et participation au festival "Place aux Mômes" au Trez Hir. Prévoyez votre pique-nique ! Départ : 11h30 - Tarif : 1€.

A partir du 7 juillet, le centre socioculturel sera fermé le **samedi**.

Partage

Le local de vêtements "la boutique" et le local "meubles" de l'association "Partage" seront fermés pendant l'été. La réouverture se fera le **samedi 25 août** de 14h à 16h. Pour les urgences, vêtements, meubles ou autres, prendre contact avec la mairie qui dirigera vers la permanence.

Amicale Laïque : Les Flamboyants

Vacances d'été : accueil des enfants de 3 à 12 ans à la journée. La plaquette des mini-camps, stages, inscription est disponible au Centre de Loisirs.

Permanences tous les soirs de 17h30 à 18h30.

Renseignements et inscriptions au 02 98 07 60 76.

Club Emeraude

Le club Emeraude organise le **lundi 20 août** une journée au Festival Mondial' Folk à Plozévet. Le matin départ en car de Guilers. A midi : restaurant. L'après-midi nous assisterons au gala animé par la Bolivie, la Géorgie et la Russie. Retour en fin d'après-midi. Le tarif est de 49 €. Pour les inscriptions, ouvertes à tout le monde, téléphoner avant le **vendredi 27 juillet** au 02 98 07 63 75 ou au 02 98 07 48 04.

Sport

A.L section cyclo

Mois de juillet et août, Circuits N°27:
Départ 8h pour tous les groupes.



Informations commerciales

Guilers Presse

Guilers Presse vous informe que le magasin restera ouvert tout l'été. **Du 16 juillet au 26 août**, ouverture de 7h à 12h15 et de 16h à 19h. Fermeture le mardi après-midi. Ouvert le dimanche de 8h30 à 12h. Retour aux horaires habituels le **lundi 27 août**. Bonnes vacances à tous.

André Pizza

André pizza informe son aimable clientèle qu'il sera absent à partir du **début juillet jusqu'au mardi 4 septembre** inclus. Il sera de nouveau présent sur Guilers le **mercredi 5 septembre**.

Bosser Optic'

Le magasin Bosser Optic' sera fermé pour congés du **samedi 28 juillet au mercredi 22 août 2012** inclus. Réouverture le **jeudi 23 août** aux horaires habituels.

Marché

Souhaitons la bienvenue à deux nouveaux commerçants installés sur le marché place de la Libération : Monsieur François (friterie, sandwichs, kebab) et Monsieur et Madame Crique (fruits et légumes frais).



Divers

Perdu / Trouvé

Trouvés : un portable blanc Nokia, un collier fantaisie avec double chaîne.

Perdus : un portefeuille en cuir marron contenant carte bancaire, carte d'identité et permis conduire, un chat noir angora avec une tache blanche sous le ventre, un chien ratier marron « Tibet », un chat noir, une boucle d'oreille type « Créole » en argent de forme ovale, une carte nationale d'identité.

S'adresser à l'accueil de la mairie - 02 98 07 61 52.